



Procès-verbal

Conseil exécutif 2025-2026

L'Association générale étudiante de droit de l'Université de Sherbrooke

Rencontre #3 - ordinaire - Session d'Été 2025

13 mai 2025 à 16h

Université de Sherbrooke - Local A9-146-2

Présences

Frédérique Wallis - Présidence
Jacob Tanguay - Vice-présidence exécutive
Julien Boulianne - Trésorerie
Alexandre Taschereau - Affaires professionnelles
Maëlle Lacroix - Affaires académiques
Romy Sasseville - Communications
Laurence Lascelle - Affaires sportives et sociales
Élodie Roncière - Environnement et condition étudiante

Observateurs

Maxim Dupont-Bilodeau - Communications à l'automne
Henri Curry - Environnement et condition étudiante à l'automne

Absent

Raphaël Gariépy - Affaires externes

1. Ouverture de la rencontre

Frédérique Wallis déclare l'ouverture de la rencontre à 16h06

2. Désignation du secrétariat

Alexandre Taschereau propose Julien Boulianne comme secrétaire.

Romy Sasseville appuie.

3. Lecture et adoption de l'ordre du jour

Élodie Roncière propose l'adoption de l'ordre du jour.

Romy Sasseville appuie.

AU

4. Déclaration de conflit d'intérêts

Julien Boulianne déclare son conflit d'intérêt pour le point 8.1.

Frédérique Wallis déclare son conflit d'intérêt pour le point 8.2.

Élodie Roncière déclare aussi son conflit d'intérêt pour le point 8.2.

Élodie Roncière déclare son conflit d'intérêt pour le point 8.4.

Laurence Lascelle déclare son conflit d'intérêt pour le point 8.4.

5. Vérification et adoption du procès-verbal
[CE2 PV E25 2025-05-06](#)

Maëlle Lacroix propose l'adoption du procès verbal

Romy Sasseville appuie

AU

6. Rapports des personnes dirigeantes

6.1. Présidence

Frédérique Wallis explique qu'elle a eu sa première rencontre avec Josée Chartier la semaine passée. Elles planifient déjà la rentrée. Josée parle du Gala de la force, un gala pour des étudiants en situation de difficulté financière. Josée Chartier nous encourage d'intégrer un montant de (600\$) dans le plan de commandite, afin que l'on puisse payer une table. Fred souhaite vraiment mobiliser la communauté étudiante à y participer (par exemple gagner des billets dans le calendrier de l'avent).

Alexandre Taschereau et Romy Sasseville demandent des spécifications sur le Gala.

Romy Sasseville propose d'inclure ce gala dans le calendrier de l'avent.

Frédérique Wallis mentionne que la rentrée est le 18 août. Josée Chartier aimerait qu'il y ait des étudiants sur la scène pour faire un Q&A. Elle demande aussi que tout le CE devrait être présent dans le rally du 18. Elle demande aussi qu'il y ait des personnes de chaque comité qui s'inscrivent au rallye pour qu'ils fassent la promotion de leur comité. Elle demande également que chaque membre du CE envoie un message dans les groupes de leurs comités. Frédérique et Maëlle Lacroix vont apporter des modifications au plan du rallye.

Elle explique que la semaine Bien-être commence le 12 septembre 2025. Elle propose que des comités fassent des événements pour cette semaine. Elle propose que le CDAI et le CDF fassent un événement sur la saine gestion de l'argent.

Frédérique Wallis mentionne aussi qu'il va y avoir des retrouvailles le 27 septembre 2025. Ça va être un match de football et des viennoiseries. Josée aimerait que quelques membres du CE soient là. Josée aimerait que la Comité Boutique de la Fac soit là pour présenter et vendre des vêtements pour les anciens.

Josée Chartier que, malgré le ralentissement économique, elle pense que ça ne va pas trop affecter les étudiants et les rencontres entre le CE et la direction.

6.2. Vice-présidence

Aucun rapport.

6.3. Trésorerie

Julien Boulianne aborde le point des problèmes de paiement des commandites du souper tournant et des conférences du CDAI de l'an dernier. Alexandre Taschereau et lui rencontrent Loïc Godbout pour cela ce soir.

La date du tournoi de golf est le 12 septembre 2025. Il précise que tous les membres du CE doivent être présents, et il sera en collaboration avec l'ADDUS. Le comité organisationnel devrait avoir une rencontre pour discuter de l'organisation avec Josée Chartier, Charles Lamoureux, Jean-Christophe Imbeault et Julie Maurice.

6.4. Responsable aux premières années

Pas encore en poste.

6.5. Responsable aux affaires externes

Aucun rapport.

6.6. Responsables aux communications

Romy Sasseville dit qu'elle est toujours en attente des photos.

Elle dit aussi qu'on va pouvoir commencer à répondre à ses questions ludiques pour nous introduire.

Romy Sasseville dit qu'elle va finir et envoyer les guides des coordonnateurs plus tard ce soir avec Alexandre Taschereau et Julien Boulianne.

6.7. Responsable aux affaires sociales et sportives

Laurence Lascelle explique qu'elle a trouvé des assurances pour les intégrations organisées par le CIA.

6.8. Responsable aux affaires académiques

Maëlle Lacroix dit qu'aujourd'hui était la journée d'élection pour les représentants de programmes.

Pour MBA : Salomé Grenard et Bochera Ould-Chikh (élues en élection)

Pour COOP : Émile Simard (élu par acclamation)

Pour sciences de la vie, ils ont déjà un groupe, mais pour common law ils vont seulement être ensembles à l'été prochain donc ça se fera à l'automne.

6.9. Responsable aux affaires professionnelles

Alexandre Taschereau explique qu'il a une rencontre avec Frédérique Wallis et Romy Sasseville avec le CDP.

Alexandre Taschereau dit qu'il fera une rencontre bientôt pour le tournoi de golf avec Nicolas Girard-Bissonnette, Émile Perreault et Julien Boulianne.

Il explique qu'il a une rencontre plus tard ce soir avec Loïc Godbout (coordonateur du CDAI) et Julien Boulianne pour parler du plan de commandites du CDAI.

6.10. Responsable à l'environnement et à la condition étudiante

Élodie Roncière explique qu'un employé est venu nettoyer la machine à café. Celui-ci mentionne qu'il faut enlever les choses en plastique pour remplir la machine.

Alexandre Taschereau demande qu'on ait un tutoriel sur comment remplir la machine à café.

Élodie Roncière a changé le code du CE.

Élodie Roncière a parlé avec Jacob Tanguay pour faire un changement dans les règlements de l'AGED. Élodie Roncière a envoyé un message à Mélanie Cournoyer pour avoir des produits sanitaires dans les toilettes.

Élodie Roncière mentionne aussi qu'elle a reçu un courriel pour le co-voiturage, mais qu'elle n'a pas encore répondu.

Elle dit aussi avoir eu une rencontre avec Jérôme Leclair et Gabrielle Starenkyj Perron (coordonnateurs du comité droit du sport et des loisirs) pour avoir la course la semaine du 26 mai 2025.

7. Affaires anciennes

7.1. Contrat Jolicoeur (300\$) ?

Julien Boulianne dit qu'il n'a rien reçu sur cela depuis la semaine passée.

Julien Boulianne propose de mettre le point en dépôt.

Romy Sasseville appuie.

AU

8. Affaires nouvelles

8.1. Intégration du Comité droit fiscal (CDF) dans le plan de commandites de l'AGED

Julien Boulianne explique que dans le plan de commandites de l'AGED l'an passé, il y a deux pages consacrés au CDAI. Cette année le comité droit fiscal a demandé d'avoir une page à eux dans le plan. Il prévoit cette année faire le souper tournant avec le comité du CDAI. Leur page est déjà prête à être ajoutée.

Frédérique Wallis apporte le point que c'est un nouveau comité.

Julien Boulianne explique que c'est un comité nouveau, mais qui a été très populaire.

Alexandre Taschereau montre à tout le monde ce qui est dans la page envoyée par le CDF. Il demande ensuite le montant que le comité a fait l'an passé.

Julien Boulianne dit que l'an passé le comité a rapporté 4853\$ et il a dépensé 3363\$. Profit : 1490\$ pour l'AGED. CDAI: Revenus de 20265\$ et dépenses de 18608\$. Profit de 1656\$.

Julien Boulianne reprend le point que c'est un comité qui suscite de l'intérêt et de l'engouement.

Alexandre Taschereau reprend le point que la nouveauté du comité entraîne peut-être du favoritisme.

Julien Boulianne explique que depuis une semaine plusieurs membres travaillent sur ce plan. Il ajoute aussi que d'avoir le CDF dans le plan de commandites de l'AGED c'est la solution la plus logique.

Frédérique Wallis reprend que la motivation du comité est incroyable, mais qu'il peut y avoir des plaintes de favoritisme et a peur que cela ne représente pas bien l'énergie de l'université.

Jacob Tanguay propose de demander aux comités de produire un plan de commandites.

Alexandre Taschereau explique que le plan de commandites pourrait se retrouver à avoir trop de pages, et que dans la situation économique actuelle il peut être difficile de demander aux cabinets de l'argent.

Maëlle Lacroix propose que les comités doivent prendre l'initiative de demander une place dans le plan. Elle fait part du point que le CDF a pris l'initiative et que personne d'autre ne l'a fait.

Julien Boulianne explique que Alexandre Taschereau pourrait gérer la demande de l'argent et y modifier certains des montants demandés s'il le souhaite.

Julien Boulianne explique que ce n'est pas des super bons montants au niveau économique pour les commandites et que sans l'AGED, peut-être que le CDF ne pourrait pas aller chercher autant de commandites que l'année dernière.

Julien Boulianne propose d'intégrer le comité droit fiscal dans le plan de commandite.

Maëlle Lacroix appuie.

Romy Sasseville demande le vote.

0 votes pour. 6 votes contre. Cette proposition n'est pas adoptée.

Alexandre Taschereau fait un amendement pour que le CDF puisse intégrer son plus gros événement dans le plan de commandites.

Jacob Tanguay appuie la sous-proposition.

Julien Boulianne demande le vote

0 votes pour. 6 votes contre. Cette proposition n'est pas adoptée.

Élodie Roncière fait une sous-proposition de proposer à chaque comité de mettre son plus gros événement dans le plan de commandites.

Alexandre Taschereau appuie.

Julien Boulianne demande le vote

2 votes pour. 4 votes contre. Cette proposition n'est pas adoptée.

Alexandre Taschereau fait une sous-proposition de mettre le point en dépôt pour qu'on puisse en parler avec la direction et le CDF.

Julien Boulianne appuie la deuxième sous-proposition d'Alexandre Taschereau.

Romy Sasseville demande le vote.

6 votes pour. La majorité est constatée. Cette proposition est adoptée.

8.2. Demande de subvention pour l'université d'été à Salzbourg

Formulaire de demande de subvention

Demandeurs	
Organisation	diantes du baccalauréat en droit allant participer au Summer School of European Private Law
Nom	Éliza Nadeau
Poste	Responsable du financement
Courriel	nade2203@usherbrooke.ca
Téléphone	514-895-2882
Description de la demande	
But et description de l'activité	Le Summer School of European Private Law permet aux étudiants d'acquérir des connaissances au sujet de l'ensemble de plus de 30 systèmes juridiques de différents pays membres de l'Union européenne et de pays tels l'Afrique du Sud, la Chine et le Brésil. Cette formation unique est assumée par un corps professoral composé de plus de 40 professeurs ainsi que de juges réputés provenant de chacun des systèmes juridiques présentés. Il s'agit de deux semaines de cours intensifs ayant pour objectif l'apprentissage des bases de ces systèmes juridiques et de tables rondes ayant comme sujet les différentes solutions juridiques offertes dans ces pays lorsque confronter à un même problème. Cette formation vise principalement à compléter la formation juridique offerte à l'Université de Sherbrooke via un programme unique dans le monde. Elle permet aussi de se faire des connections, qui pourront être fort utiles dans le futur, avec des juristes provenant des quatre coins du monde.
Description des dépenses anticipées	Par étudiant: Billet d'avion: 2000\$ Inscription: 600 Euros (924\$) Logement: 1500\$ Nourriture: 500 Euros (770\$) Transport: 50 Euros (77\$) Taux de change actuel: 1,54

	semaines de cours intensifs ayant pour objectif l'apprentissage des bases de ces systèmes juridiques et de tables rondes ayant comme sujet les différentes solutions juridiques offertes dans ces pays lorsque confronter à un même problème. Cette formation vise principalement à compléter la formation juridique offerte à l'Université de Sherbrooke via un programme unique dans le monde. Elle permet aussi de se faire des connections, qui pourront être fort utile dans le futur, avec des juristes provenant des quatre coins du monde
Description des dépenses anticipées	Par étudiant: Billet d'avion: 2000\$ Inscription: 600 Euros (924\$) Logement: 1500\$ Nourriture: 500 Euros (770\$) Transport: 50 Euros (77\$) Total: 5272\$/par étudiant Nous sommes 4 étudiants à avoir confirmé notre participation et une autre qui considère fortement participer. Le grand total serait donc 21 088\$ ou 26 375\$ selon le nombre de participant
Montant demandé	500\$ par étudiantes, 2500\$ au total
Réservé à l'administration / Date: Dans le cas où ma subvention m'est accordée, je m'engage à produire, à la fin de l'exercice, un bilan comptable et un rapport de l'activité à l'exécutif de la corporation.	
Montant accordé	
Signature d'un administrateur de l'AGED	Date: 29/03/2025
Signature du trésorier de l'AGED	Signature des demandeurs: <i>Eliza Nadeau</i>

Julien Boulianne explique qu'ils font cette demande chaque année. Eliza Nadeau a présenté la demande. Ils demandent 500\$ par étudiant, un total de 2500\$. Une étudiante n'est pas certaine de participer, donc 4 étudiants sur 5 sont convaincus de voyager. Eliza tient à dire que les étudiants seront contents peu importe le montant octroyé par l'AGED.

En 2023, ils ont demandé 1500\$ pour 3 étudiants, mais on a donné 300\$ par personne donc 900\$ au total. En 2024, pour 10 étudiants, on a donné 100\$ à chaque étudiant pour un total de 1000\$. En 2022, on a donné 300\$ par personne pour 5 étudiants pour un total de 1500\$.

Frédérique Wallis demande s'ils ont fait d'autres demandes de subventions. Julien Boulianne dit qu'il n'est pas certain.

Jacob Tanguay dit qu'on devrait donner un peu moins d'argent selon lui, car dans ses anciennes implications collégiales, l'Association donnait 100\$ par étudiant avec du bénévolat.

Julien Boulianne dit qu'il est d'accord que 500\$ par étudiant c'est beaucoup.

Alexandre Taschereau croit que l'on devrait donner 299\$ par étudiant.

Frédérique Wallis demande qui sont les étudiantes.

Julien Boulianne nomme les étudiantes: Zoé Berthiaume, Eliza Nadeau, Camille Côté, Marilie Choquette-Lapointe et Sarah-Jeanne Tanguay. 4/5 sont encore en droit, une d'entre elles ne paye pas l'AGED cette année puisqu'elle vient de graduer en avril.

Julien Boulianne propose de recommander en CA de donner 250\$ par personne (donc 1250\$ au total pour les 5 étudiantes)

Romy Sasseville appuie.

Alexandre Taschereau demande le vote.

3 votes pour. 3 votes contre.

Jacob Tanguay propose de recommander en CA de donner 1000\$ en excluant la personne qui n'est pas dans l'AGED. (donc 1000\$ au total pour les 4 étudiantes membres de l'AGED)

Maëlle Lacroix appuie.

Alexandre Taschereau demande le vote.

Du au fait que Élodie Roncière a un conflit d'intérêt sur ce point, ainsi que Frédérique Wallis, qui à titre de présidium aurait dû trancher, la majorité n'as pas pu être constatée. Vu que ce point est seulement une recommandation au CA, les deux points de vue seront présentés.

Le CE présentera au CA l'égalité observée dans ces deux recommandations.

8.3. Rajout du Gala Force au plan de commandite

Frédérique Wallis explique que pour Josée Chartier cet événement est très important. Frédérique Wallis dit qu'il y a plusieurs autres associations étudiantes qui y seront. Elle explique que ce n'est pas tout le monde qui a accès aux mêmes moyens et que c'est un événement incroyable pour supporter ces étudiants.

Jacob Tanguay mentionne l'idée d'avoir 2 membres du CE, 2 avocats et 4 étudiants afin de rendre le prix au calendrier de l'avent plus intéressant.

Julien Boulianne demande si mettre 600\$ pour ce gala pourrait faire perdre une commandite à, par exemple, le CDAI.

Alexandre Taschereau affirme que non.

Frédérique Wallis propose d'ajouter 600\$ dans le plan de commandites pour le Gala Force.

Maëlle Lacroix appuie.

Julien Boulianne demande le vote.

6 votes pour. 1 vote contre. La proposition est adoptée.

8.4. Mode de financement de l'événement course (semaine du 26 mai)

Élodie Roncière explique qu'il va y avoir l'événement course la semaine du 26 mai et que ça serait les 20 premières inscriptions seront payées par l'AGED avec, par exemple, une bière gratuite. Elle collabore avec le comité droit du sport et des loisirs.

Julien Boulianne demande si ça serait un événement AGED ou du comité droit du sport et des loisirs sur le côté financier. Élodie Roncière répond que ça serait AGED puisque c'est une idée qu'elle a lancé au comité.

Maxim Dupont-Bilodeau pose une question sur l'horaire en MBA. Élodie Roncière répond.

Laurence Lascelle exprime le point que le comité droit du sport veut appuyer l'événement et non financer l'événement.

Julien Boulianne parle du budget attribué au VP sports et social et au VP environnement et condition étudiante l'année passée. Il dit qu'il ne sait pas s'il va avoir ce budget encore cette année (puisque la commission budgétaire n'a pas encore fait le budget).

Jacob Tanguay propose qu'on donne 200\$ pour l'événement course sortant de la case budgétaire "Dépenses en cours d'année".

Julien Boulianne appuie.

Aucune demande de vote. Cette proposition est adoptée à l'unanimité.

8.5. Demande de modification du logo du comité Droit du sport et des loisirs

Laurence Lascelle dit que le comité souhaite modifier le logo du comité puisqu'il ne représente pas bien le métier du droit du sport. Le comité voit le logo comme un peu ludique et moins sérieux. Le comité souhaite changer le logo pour un logo plus sérieux qui représente moins la pratique du sport et davantage le droit du sport.

Frédérique Wallis mentionne que ça coûterait autour de 250\$ pour faire une nouvelle bannière pour le comité.

Laurence Lascelle dit qu'elle va en reparler avec le comité Droit du sport et des loisirs.

Jacob Tanguay propose de mettre le point en dépôt.

Maëlle Lacroix appuie.

Aucune demande de vote. Cette proposition est adoptée à l'unanimité.

9. Affaires diverses

10. Huis-clos statutaire

11. Date de la prochaine rencontre

La prochaine rencontre est le 20 mai 2025.

12. Ajournement de la rencontre

Frédérique Wallis déclare la fin de la rencontre à 17h33.